

Séance ordinaire du 6 novembre 2020 à 19 h 00

Tous les membres étaient présents sous la présidence de Mr RICHERT René, Maire, sauf :

Absentes excusées : CONTAL André, SCHUELLER Rébecca, HRYCENKO Marie.

Conseillers absents ayant donné procuration : --

Secrétaire de séance : Rachel HUBSCH.

Date de la convocation : 02.11.2020

Lieu de séance : Club-house.

Le quorum est atteint pour délibérer lors de la séance.

Aucune remarque n'étant formulée concernant les derniers comptes-rendus des séances du 21.10.2020, ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

Points rajoutés à l'ordre du jour : voie rapide.

DECISIONS

DELIBERATION 2020-40

Objet : Décision modificative n° 01-2020

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'UNANIMITE de :

- modifier le budget 2020 comme suit :

INVESTISSEMENTS - Dépenses		
2128 – Opération 87	Filet pare-ballons rue St Jacques	+ 2 300 €
21318 – Opération 86	Salle polyvalente – Amiante + Acc + Sécu	+ 8 400 €
2151 – Opération 87	Voirie	- 10 700 €

DELIBERATION 2020-41

Objet : Travaux église – Année 2020 – Participation financière demandée au Conseil de Fabrique

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'UNANIMITE de :

- demander une participation financière au Conseil de Fabrique pour des travaux ayant eu à l'église durant l'année 2020 selon la décomposition suivante :

Montant des travaux TTC :	26 774.50 €
FCTVA 2021 en faveur de la commune :	4 392.09 €
Reste à charge pour la commune :	22 382.41 €
Montant à charge du Conseil de Fabrique	11 191.50 €

DELIBERATION 2020-42

Objet : Conventions coulées de boues – Renouvellement

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'UNANIMITE d' :

- autoriser Mr le Maire à renouveler les conventions coulées de boues arrivant à échéance pour un nouveau cycle de 5 ans.

DELIBERATION 2020-43

Objet : Devenir du bâtiment de la mairie

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'UNANIMITE donne son accord de principe pour :

- transférer la mairie dans un autre bâtiment communal, l'ancien Crédit Mutuel,
- établir un projet comparatif par un ou des professionnels :
 - coût extension mairie actuelle,
 - coût construction nouvelle salle socio-culturelle et aménagement de la place Monument aux morts.

INFORMATIONS

- réunions « projets » : demande d'envoi de comptes-rendus succincts après chaque réunion.
- Devenir de la mairie : comparatifs financiers des différentes options demandés.
- Voie rapide : plaintes riverains et courriers déposés quant aux nuisances sonores engendrées par le nouveau marquage routier.
- Distribution cadeaux aux personnes âgées en janvier 2021. Toutes les personnes seront ciblées.

Le Conseil municipal prend acte des informations données et charge Mr le Maire de toutes les formalités.

La séance est levée à 21 h 30.

Prochaine séance le : 02.12.2020

Il est rappelé, qu'en cas d'absence d'un conseiller municipal, les procurations sont à transmettre à la mairie, par écrit.

GLOSSAIRE

- * SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique.
- * SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple.
- * SIEARR : Syndicat Intercommunal de l'Eau et de l'Assainissement de la Région de Riedseltz.
- * CNAS : Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales.
- * CCPW : Communauté des Communes du Pays de Wissembourg.

SIGNATURE DU REGISTRE :

1. RICHERT René	
2. BEIL Thierry	
3. GRIMM Joseph	
4. SCHUELLER Rébecca	
5. MAIGNE Claude	
6. CONTAL André	
7. PHILIPPS Astride	
8. KOLB Sabine	
9. ACHOUR Marie-Josée	
10. GRUNER Geoffrey	
11. GENTNER Corinne	
12. LUTZ Mathieu	

13. BRENCKLE Aline	
14. HRYCENKO Marie	
15. BALL Sébastien	